

Code : PRO-2024-03

Date d'émission originale: 2024-02-07

Date de révision prévue : 2027-02-07

## PROTOCOLE MÉDICAL

Référence à une ordonnance collective

OUI  NON

OC-2024-03-Initier des mesures pharmacologiques pour le soulagement de la douleur légère à modérée ou de l'hyperthermie

**Objet : Initier des mesures pharmacologiques pour le soulagement de la douleur légère à modérée ou de l'hyperthermie**

	Version antérieure	Dernière version
<b>Recommandé par</b>		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles		2024-01-24
Le comité de pharmacologie		2023-11-29
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire		N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers		2023-12-07
<b>Adopté par</b>		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		2024-02-07

### PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

### SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

#### Acétaminophène

Usagers de tout âge présentant de la douleur légère à modérée ou de l'hyperthermie.

#### Ibuprofène

Usagers âgés de 6 mois à 65 ans présentant de la douleur légère à modérée ou de l'hyperthermie.

### CONDITIONS D'APPLICATIONS

Respecter l'ordre d'initiation de l'acétaminophène et de l'ibuprofène selon la situation clinique en vous référant **au tableau 1 Médicaments recommandés par ordre d'intention selon la situation clinique.**

- L'ibuprofène peut être utilisé en association avec l'acétaminophène chez les usagers de 6 mois à 65 ans en présence d'hyperthermie ou de douleur légère à modérée non soulagée ou partiellement soulagée par la prise d'acétaminophène.
- L'acétaminophène peut être utilisé en association avec l'ibuprofène chez les usagers présentant de la dysménorrhée ou une douleur aigue d'origine inflammatoire d'intensité légère à modérée qui n'est pas complètement soulagée par la prise d'ibuprofène.
- La posologie maximale et l'intervalle minimal d'administration de chacune des molécules doivent être respectés en tout temps, qu'elles soient utilisées seuls ou en association.

**Tableau 1 : Médicaments recommandés par ordre d'intention selon la situation clinique**

Médicament et Posologie	Indications			
	Hyperthermie	Douleur légère à modérée	Douleur aiguë d'origine inflammatoire ex : dentalgie, traumatisme musculosquelettique	Dysménorrhée
<b>Acétaminophène:</b>				
Usager de 12 ans et moins ou avec poids inférieur à 44 kg : - 15 mg/kg/dose PO ou IR q 4 heures PRN (Max: 75 mg/kg/24 h pour un maximum de 5 doses/24 h)	1 <sup>ère</sup> intention  Remarque : Si persistance d'hyperthermie <b>AVEC SIGNES CLINIQUES D'INCONFORT</b> , plus de 1 heure et moins de 4 heures après l'administration d'acétaminophène, possibilité d'administrer ibuprofène	1 <sup>ère</sup> intention  Remarque : Si persistance de douleur 1 heure l'administration d'acétaminophène, possibilité d'administrer ibuprofène	2 <sup>e</sup> intention	2 <sup>e</sup> intention
Usager de 12 ans et plus avec poids supérieur ou égal à 44 kg : - 650 mg PO ou IR q 4 heures PRN (Max: 4000 mg/24 h)				
<b>Ibuprofène:</b>				
Usager entre 6 mois et 12 ans ou avec poids inférieur à 40 kg : - 10 mg/kg/dose PO q 6 heures PRN (Max : 30 mg/kg/24 h pour un maximum de 3 doses/24 h)	2 <sup>e</sup> intention	2 <sup>e</sup> intention	1 <sup>ère</sup> intention  Remarque : Si réponse partielle ou si absence de réponse thérapeutique 1 heure après la prise d'ibuprofène possibilité d'administrer acétaminophène	1 <sup>ère</sup> intention  Remarque : Si réponse partielle ou si absence de réponse thérapeutique 1 heure après la prise d'ibuprofène possibilité d'administrer acétaminophène
Usager de 12 ans et plus avec poids supérieur ou égal à 40 kg : - 400 mg PO q 6 heures PRN (Max : 1200 mg/24 h pour un max de 3 doses/24 h)				
<b>Important</b> Toujours administrer l'ibuprofène avec de la nourriture				

## DIRECTIVES

- Procéder à l'évaluation (doit inclure la prise de poids en kg pour tous les enfants et les usagers susceptibles d'avoir un poids de moins de 45 kg)
- Vérifier la quantité et le type d'analgésiques pris dans les dernières 24 heures (relié au risque d'intoxication) et plus précisément, l'heure et la posologie de la dernière prise d'acétaminophène et d'ibuprofène
- Suivre les étapes du tableau 2 selon la situation clinique de l'usager.

**Tableau 2 : Étapes à suivre selon la situation clinique**

<b>Hyperthermie</b> (Température supérieure ou égale aux valeurs définies dans le tableau 3)	<b>Douleur légère à modérée</b>	<b>Douleur aiguë d'origine inflammatoire ou reliée à la dysménorrhée</b>
<p>1. Administrer l'acétaminophène selon la posologie indiquée au tableau 1<sup>1</sup></p> <p>Si l'hyperthermie est contrôlée, assurer le suivi et poursuivre l'administration d'acétaminophène au besoin.</p> <p>Si persistance d'hyperthermie <b>AVEC SIGNES CLINIQUES D'INCONFORT</b>, plus d'une heure et moins de 4 heures après la prise d'acétaminophène :</p> <p>2. Administrer l'ibuprofène selon la posologie indiquée au tableau 1<sup>2</sup></p> <p>Si l'hyperthermie est contrôlée, assurer le suivi et poursuivre l'administration d'acétaminophène et d'ibuprofène en coanalgie au besoin. Dans ce cas, alterner les deux molécules en respectant la posologie maximale et l'intervalle minimal entre les administrations du même médicament.</p>	<p>1. Administrer l'acétaminophène selon la posologie indiquée au tableau 1<sup>1</sup></p> <p>Si soulagement des symptômes, réévaluer la pertinence d'administrer de nouveau l'acétaminophène après l'intervalle minimal de 4 heures en poursuivant l'évaluation.</p> <p>Si soulagement partiel ou aucun soulagement des symptômes 1 heure après la prise d'acétaminophène :</p> <p>2. Administrer l'ibuprofène selon la posologie indiquée au tableau 1<sup>2</sup></p> <p>Si soulagement des symptômes, réévaluer la pertinence d'administrer de nouveau l'ibuprofène après l'intervalle minimal de 6 heures en poursuivant l'évaluation.</p>	<p>1. Administrer l'ibuprofène selon la posologie indiquée au tableau 1<sup>2</sup></p> <p>Si soulagement des symptômes, réévaluer la pertinence d'administrer de nouveau l'ibuprofène après l'intervalle minimal de 4 heures en poursuivant l'évaluation.</p> <p>Si soulagement partiel ou aucun soulagement des symptômes et 1 à 2 heures après la prise d'ibuprofène :</p> <p>2. Administrer l'acétaminophène selon la posologie indiquée au tableau 1<sup>1</sup></p> <p>Si soulagement des symptômes, réévaluer la pertinence d'administrer de nouveau l'ibuprofène après l'intervalle minimal de 6 heures en poursuivant l'évaluation.</p>
<p>Déterminer la nécessité d'aviser le médecin, l'IPS ou le pharmacien dans un délai plus ou moins rapproché selon l'évaluation initiale et l'évolution de la condition clinique de l'usager. Toutefois dans le cas où la coanalgie est requise, aviser le médecin l'IPS ou le pharmacien rapidement.</p>		

<sup>1</sup> Si prise d'acétaminophène à une dose inférieure à la dose thérapeutique dans la dernière heure (clientèle ambulatoire), l'infirmière doit compléter la dose en fonction de l'âge et du poids

<sup>2</sup> Si prise d'ibuprofène à une dose inférieure à la dose thérapeutique dans la dernière heure (clientèle ambulatoire), l'infirmière doit compléter la dose en fonction de l'âge et du poids

**Tableau 3 : Seuils de température indiquant une condition fébrile**

<b>PÉDIATRIE</b> (18 ans et moins)	<b>ADULTE</b>	<b>PERSONNE ÂGÉE</b> (65 ans et plus)
<p>Moins de 5 ans<sup>1</sup> :</p> <p>38,0°C rectale</p> <p>ou</p> <p>37,5°C axillaire</p> <p>5 ans ou plus :</p> <p>38,0°C buccale</p> <p>ou</p> <p>38,5°C rectale</p>	<p>38,0°C buccale</p> <p>ou</p> <p>38,5°C rectale</p> <p>ou</p> <p>37,5°C axillaire</p>	<p>37,8°C buccale ou rectale</p> <p>ou</p> <p>37,5°C axillaire</p>
<p>Usagers neutropéniques sous antinéoplasique: 38,3°C buccale à une occasion ou 38,0°C buccale pendant au moins une heure</p>		

<sup>1</sup> Site à privilégier selon l'âge :

- 0-5 ans → 1<sup>er</sup> choix : rectale, 2<sup>e</sup> choix : axillaire

- Plus de 5 ans → 1<sup>er</sup> choix : buccale ou rectale, 2<sup>e</sup> choix : axillaire (sauf personne âgée)

**N.B.** Il est important de respecter les contre-indications à la prise de température par voie rectale et à l'administration de suppositoires (liste non-exhaustive) :

- Immunosuppression
- Neutropénie (neutrophiles  $<1 \times 10^9/L$ ) ou thrombocytopénie (plaquettes  $<30 \times 10^9/L$ )
- Chirurgie récente du rectum (moins de 6 semaines)
- Problème de coagulation sanguine
- Tout usager en ayant reçu l'ordre médical (ex : leucémie chronique ou lymphome)

## OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

### Experts consultés

Isabelle-Anne Fontaine, md  
Madeleine Hardy, M. Sc. pharmacienne  
Andrée-Anne Parent, pharmacienne  
Annie Robichaud, conseillère en soins infirmiers  
Véronique Snyder, conseillère en soins infirmiers

### Sources consultées

ASSOCIATION CANADIENNE DE PÉDIATRIE [https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/health-conditions-and-treatments/fever\\_and\\_temperature\\_taking](https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/health-conditions-and-treatments/fever_and_temperature_taking)

CHU Sainte-Justine (rév mars 2020) La fièvre. 1 à 6 [https://www.chusj.org/getmedia/b5a9f7d7-9983-4d91-92fa-d7f6d79ddef/deppliant\\_F-853\\_la-fievre\\_FR.pdf.aspx?ext=.pdf](https://www.chusj.org/getmedia/b5a9f7d7-9983-4d91-92fa-d7f6d79ddef/deppliant_F-853_la-fievre_FR.pdf.aspx?ext=.pdf)

CIUSSS ESTRIE CHUS

[https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/Ordonnances\\_collectives/Ordonnances-collectives-regionales/OC-ER-007\\_URGENCE-DOULEUR-ACETAMINOPHENE-IBUPROFENE\\_NAPROXENE2021-06-29.pdf](https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/Ordonnances_collectives/Ordonnances-collectives-regionales/OC-ER-007_URGENCE-DOULEUR-ACETAMINOPHENE-IBUPROFENE_NAPROXENE2021-06-29.pdf)

[https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/Ordonnances\\_collectives/Ordonnances-collectives-regionales/OC-ER-005\\_URGENCE-CONDITION\\_FEBRILE-ACETAMINOPHENE-IBUPROFENE\\_2022.pdf](https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/Ordonnances_collectives/Ordonnances-collectives-regionales/OC-ER-005_URGENCE-CONDITION_FEBRILE-ACETAMINOPHENE-IBUPROFENE_2022.pdf)

UpToDate Lexi-drugs, Ibuprofen. Waltham (MA) : UpToDate Inc.; 2024; accès via [www.bibl.ulaval.ca](http://www.bibl.ulaval.ca)

UpToDate Lexi-drugs, Acetaminophen. Waltham (MA) : UpToDate Inc.; 2024; accès via [www.bibl.ulaval.ca](http://www.bibl.ulaval.ca)

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE GÉRIATRIE (2015) Prise de position sur L'évaluation et la prise en charge de la douleur. Lien consulté : [https://www.sggeriatrie.org/dl2.php?file=2015-11\\_l39evaluation\\_et\\_la\\_prise\\_en\\_charge\\_de\\_la\\_douleur.pdf&startdl=1](https://www.sggeriatrie.org/dl2.php?file=2015-11_l39evaluation_et_la_prise_en_charge_de_la_douleur.pdf&startdl=1)

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE (2022) Les pratiques exemplaires pour l'évaluation et le traitement de la douleur chez les enfants. Lien consulté : <https://cps.ca/fr/documents/position/levaluation-et-le-traitement-de-la-douleur>

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE (2023) La prise en charge de la neutropénie fébrile chez les enfants et les adolescents immunocompétents. Lien consulté : <https://cps.ca/fr/documents/position/la-prise-en-charge-de-la-neutropenie-febrile-chez-les-enfants-et-les-adolescents-immunocompetents#:~:text=Contexte-.La%20neutrop%C3%A9nie%20f%C3%A9brile%20est%20une%20manifestation%20clinique%20fr%C3%A9quente%20en%20p%C3%A9diatrie,affection%20grave%20au%20potentiel%20mortal.>

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE (2006, mise à jour juin 2022). Comité de la pédiatrie communautaire de la SCP. Les soins de nos enfants; La fièvre. Janvier 2006. p. 1 à 4.

## PÉRIODE DE VALIDITÉ

N/A

## VALIDATION DU PROTOCOLE MÉDICAL

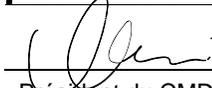


Directrice des soins infirmiers et de la santé physique  
Mme Sandra Racine

2024-02-07

Date

## APPROBATION DU PROTOCOLE MÉDICAL (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2024-02-07

Date